

# ELENGY

Société anonyme

11 avenue Michel Ricard

92270 BOIS-COLOMBES

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## ELENGY

Société anonyme

11 avenue Michel Ricard

92270 BOIS-COLOMBES

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'Assemblée générale de la société ELENGY

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ELENGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme indiqué dans la note « Immobilisations corporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables », votre société s'assure que les durées et modes d'amortissement reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés aux actifs industriels des terminaux méthaniers. Nous avons revu les hypothèses utilisées indiquées en Note 2 et nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses utilisées.
- Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables », la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. Nous avons examiné les données et les hypothèses clés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité.
- Votre société constitue dans le cadre de ses activités une provision pour le démantèlement de ses terminaux méthaniers. Nous avons revu les hypothèses et les modalités de calcul de cette provision et nous avons vérifié que la note « Autres provisions pour risques et charges » de la partie « Règles et méthodes comptables » et les notes 1, 2 et 10 donnent une information appropriée.
- La note « Engagements de retraite et autres engagements envers le personnel d'ELENGY » de la partie « Règles et méthodes comptables » et les notes 10 et 13 décrivent le mode d'évaluation et de comptabilisation des engagements résultant du régime de retraite des Industries Electriques et Gazières et les contrats d'assurance souscrits pour y faire face ainsi que leur valorisation. Nous avons examiné les bases et modalités de calcul actuariel des engagements, étant rappelé que seule une partie de ces engagements fait l'objet de provisions, et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nadia LAADOULI

# **Elengy**

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021**

---



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Etats de synthèse</b>	<b>1</b>
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de résultat (1/2)</i>	4
<i>Compte de résultat (2/2)</i>	5
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>8</b>
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	13
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	17
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	23
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	28
<i>INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIERES</i>	28

N.B. : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un léger écart au niveau des totaux ou variations.

---



**Elengy**

**Etats de synthèse**

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 273 934	20 075 612	4 198 322	3 308 967
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 651 022		2 651 022	1 258 885
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>26 924 956</b>	<b>20 075 612</b>	<b>6 849 344</b>	<b>4 567 852</b>
Terrains*	48 545 458	24 396 708	24 148 750	16 543 034
Constructions	16 033 099	7 820 805	8 212 294	8 048 938
Installations techniques, matériel et outillage industriels	778 137 137	577 954 619	200 182 518	202 571 037
Autres immobilisations corporelles	6 325 199	5 940 436	384 763	376 195
Immobilisations en cours	40 324 424		40 324 424	17 912 208
Avances et acomptes			0	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>889 365 317</b>	<b>616 112 568</b>	<b>273 252 749</b>	<b>245 451 412</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	626 103 939		626 103 939	626 103 939
Créances rattachées à des participations	94 538 412		94 538 412	140 081 748
Autres titres immobilisés				
Prêts	82 867	1 971	80 897	109 466
Autres immobilisations financières	5 411		5 411	2 719
<b>Immobilisations financières</b>	<b>720 730 630</b>	<b>1 971</b>	<b>720 728 659</b>	<b>766 297 872</b>
	<b>1 637 020 902</b>	<b>636 190 150</b>	<b>1 000 830 752</b>	<b>1 016 317 136</b>
Matières premières, approvisionnements	6 257 267	3 641 882	2 615 385	2 909 986
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	118 453		118 453	118 453
<b>Stocks</b>	<b>6 375 720</b>	<b>3 641 882</b>	<b>2 733 838</b>	<b>3 028 439</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	112 507		112 507	11 929
Clients et comptes rattachés	28 545 526	2 345 518	26 200 008	54 330 979
Autres créances	75 801 839		75 801 839	47 290 075
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Créances</b>	<b>104 347 365</b>		<b>102 001 847</b>	<b>101 621 055</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 236 979		3 236 979	460 839
<b>Trésorerie</b>	<b>3 236 979</b>		<b>3 236 979</b>	<b>460 839</b>
Charges constatées d'avance	677 517		677 517	538 281
	<b>114 750 087</b>	<b>3 641 882</b>	<b>108 762 687</b>	<b>105 660 541</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
	<b>1 751 770 989</b>	<b>639 832 033</b>	<b>1 109 593 438</b>	<b>1 121 977 677</b>

\* le poste comprend les actifs de démantèlement

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	132 202 620	132 202 620
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	263 360 701	288 360 701
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 220 262	10 867 055
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<b>TOTAL réserves</b>	<b>13 220 262</b>	<b>10 867 055</b>
Report à nouveau	7 998 460	10 457 348
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>68 291 638</b>	<b>62 293 956</b>
Subventions d'investissement	547 833	626 649
Provisions réglementées	100 812 634	93 926 325
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>586 434 148</b>	<b>598 734 654</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FOND PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	103 309 359	90 039 036
<b>PROVISIONS</b>	<b>103 309 359</b>	<b>90 039 036</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	346 403 968	359 068 311
<b>Dettes financières</b>	<b>346 403 968</b>	<b>359 068 311</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 873 364	415 279
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 041 290	26 529 474
Dettes fiscales et sociales	26 982 601	32 495 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 922 852	2 018 979
Autres dettes	6 625 858	12 676 138
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>73 445 964</b>	<b>74 135 676</b>
Produits constatés d'avance		
	<b>419 849 931</b>	<b>433 203 987</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 109 593 438</b>	<b>1 121 977 677</b>

## Compte de résultat (1/2)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue : Biens	10 215		10 215	754
Production vendue : Services	169 109 625		169 109 625	203 561 773
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>169 119 840</b>		<b>169 119 840</b>	<b>203 562 527</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 081 087	1 329 180
Subventions d'exploitation			234 778	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 533 240	864 667
Autres produits			95	126 679
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>172 969 039</b>	<b>205 883 053</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 116 935	1 356 941
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-163 476	-99 212
Autres achats et charges externes			52 964 188	54 616 580
Impôts, taxes et versements assimilés			9 828 286	14 542 676
Salaires et traitements			24 927 581	23 655 621
Charges sociales			12 431 888	12 124 754
- dotations aux amortissements			18 829 214	36 994 052
- dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 668 402	1 200 772
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 308 503	1 391 560
Autres charges			5 197 438	3 953 641
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>132 108 960</b>	<b>149 737 383</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>40 860 079</b>	<b>56 145 670</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			49 924 235	26 297 265
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2 168	3 880
Autres intérêts et produits assimilés			454 697	525 891
Reprises sur provisions et transferts de charges			63	418
Différences positives de change			6 080	5 291
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>50 387 242</b>	<b>26 832 745</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			63	0
Intérêts et charges assimilées			3 802 705	3 492 709
Différences négatives de change			7 598	4 099
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>3 810 366</b>	<b>3 496 808</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>46 576 876</b>	<b>23 335 937</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>87 436 955</b>	<b>79 481 607</b>

\* chiffres d'affaires nets : voir note 23 – Engagements hors bilan pour l'estimation du CRCP.

## Compte de résultat (2/2)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	80 016	87 160
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 588 390	11 444 111
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 668 406</b>	<b>11 531 271</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-280	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	876 418	662 257
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 474 699	9 349 340
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>10 350 837</b>	<b>10 011 597</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-7 682 431</b>	<b>1 519 674</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 264 000	2 599 159
Impôts sur les bénéfices	9 198 887	16 108 167
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>226 024 687</b>	<b>244 247 068</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>157 733 049</b>	<b>181 953 112</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>68 291 638</b>	<b>62 293 956</b>



**Annexes aux comptes annuels**

# **Annexes aux comptes annuels**

## **PREAMBULE**

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE**

Elengy a fait l'objet d'une vérification de comptabilité qui s'est terminée fin juin 2021. L'actionnaire minoritaire (SIG) a cédé sa participation à GRTgaz en date du 22 décembre 2021. Elengy SA est désormais détenue par GRTgaz comme unique actionnaire.

### **CHIFFRES CLES**

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois, comme celui de 2020.

Le total du bilan au 31 décembre 2021 est de 1 109 593 438 euros ; le total du bilan au 31 décembre 2020 était de 1 121 977 677 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice 2021 est un bénéfice de 68 291 638 euros ; le résultat net comptable de l'exercice 2020 était un bénéfice de 62 293 956 euros.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **GENERALITES**

Elengy est consolidée par le Groupe GRTgaz en intégration globale et n'a donc pas l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés.

Les comptes annuels d'Elengy, présentés ci-après, sont établis en conformité avec les principes comptables prescrits par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n°2014-03 du Comité de la Réglementation comptable, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### **UTILISATION D'ESTIMATION**

La préparation des états financiers conduit Elengy à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment pour la provision pour démantèlement, les provisions et les engagements hors bilan liés aux avantages du personnel. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

### **CAPITAUX PROPRES**

Le capital social est de 132 202 620 euros constitués de 13 202 262 actions d'un montant nominal de 10 euros chacune.

### **PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées sont essentiellement constituées de l'amortissement dérogatoire lié à l'écart entre les durées d'utilité retenues en comptabilité pour l'amortissement des immobilisations corporelles et les durées d'usage admises fiscalement. L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire. Les principales durées sont rappelées dans la note 2.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Ce poste comprend les logiciels développés par l'entreprise. Ils sont amortis sur 5 ans.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de biens propres. Elles sont comptabilisées à leur coût réel d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

L'application du règlement 2014-03 du PCG sur les actifs est effective, notamment en ce qui concerne l'approche par composants et l'amortissement des immobilisations suivant leur durée d'utilité.

La mise en place de l'approche par composants a touché l'ensemble des installations des terminaux méthaniers.

La dépréciation de la valeur des immobilisations résultant de l'usage ou du temps est constatée par l'application d'un **amortissement industriel**, calculé selon le mode linéaire pour toutes les immobilisations. Le calcul s'effectue sur les durées d'utilité de chaque nature de biens.

Une autre catégorie d'amortissement, dit « **amortissement dérogatoire** », est appliquée sur l'ensemble des biens hors actif mobile. Cet amortissement ne correspond pas à l'objet normal des amortissements pour dépréciation mais permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Il résulte d'une part du mode d'amortissement et d'autre part, de la durée d'amortissement - allongement des durées de vie des immobilisations pratiqué en 2005 pour amortir les biens sur une durée d'utilité plus proche de la durée de vie économique.

Les amortissements dérogatoires sont comptabilisés au passif du bilan en « provisions réglementées » incluses dans les capitaux propres et au compte de résultat en « charges exceptionnelles ».

Les principales durées d'utilité comptable et d'usage fiscal sont indiquées en note 2.

Les coûts d'emprunts relatifs aux immobilisations en cours de construction ne sont pas comptabilisés en immobilisation dans les comptes annuels.

Un **actif de démantèlement** a été constitué en 2005 en application de l'avis n°2005-H du CNC datant du 6 décembre 2005.

## GAZ TALON

Le gaz talon correspond au seuil minimum de gaz indispensable au fonctionnement des réservoirs de gaz GNL de chacun des sites.

Valorisé au prix moyen d'achat des prélèvements en nature les plus récents déterminé par année de constitution du gaz talon majoré de coûts de transport, il lui est appliqué un amortissement sur 40 ans, calculé selon le mode linéaire.

Il est comptabilisé dans le poste « installations techniques, matériel et outillage industriels ».

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### Autres participations :

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels Elengy s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus.

Figurent dans ce compte les titres détenus par Elengy dans sa filiale Fosmax LNG et Elengy Hub & Expertise.

## **Créances rattachées à des participations :**

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises dans lesquelles Elengy détient une participation.

Les créances rattachées sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la Société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

Figurent dans ce compte la créance long terme, prêt accordé à Fosmax LNG pour financer la construction du terminal méthanier de Fos-Cavaou.

## **STOCKS**

Les stocks sont constitués des pièces détachées utilisées pour la maintenance des installations des terminaux. Ils sont évalués au coût d'acquisition. Les sorties de stocks sont comptabilisées selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur nette réalisable d'une catégorie de stock est inférieure à sa valeur établie selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré, une dépréciation est constituée pour la différence.

Chaque année, un taux de rotation est calculé pour les articles actifs.

Les articles dont la rotation est inférieure à ce taux de rotation sont dépréciés de 20 % de leur valeur par année.

Ils comprennent les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'Etat et les certificats de réduction d'émission échangés contre une partie des quotas d'émission alloués par l'Etat.

Conformément à la publication en 2012 de l'ANC de « Propositions de comptabilisation des quotas de CO2 » applicable à partir du 1er janvier 2013, les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés en stock.

Les quotas alloués gratuitement sont comptabilisés pour une valeur nulle.

Les quotas acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture, si les émissions de gaz à effet de serre en quantité sont supérieures au nombre de quotas en portefeuille, un passif est enregistré.

Au 31 décembre 2021, Elengy a enregistré un passif au titre des quotas d'émission à effet de serre (environ 300 k€).

## **BILAN GAZ**

Le stock de GNL représente la différence entre les quantités de gaz prélevées forfaitairement sur les quantités déchargées et les consommations internes réelles des terminaux, pour l'essentiel pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre N-1 à fin novembre N.

La différence entre les prélèvements en nature forfaitaires et les consommations internes réelles des terminaux méthaniers en N, entraîne un droit à restitution aux expéditeurs quand ces consommations sont inférieures aux prélèvements, comptabilisé en N sous forme d'une provision de stock de gaz à restituer pour un montant et des quantités correspondant au stock cumulé ; parallèlement en N, des avoirs à émettre et des avoirs à recevoir sont enregistrés en comptabilité pour constater les dettes et créances réciproques avec les expéditeurs en cas d'excédent ; ceci est sans impact sur le compte de résultat de l'exercice.

La régularisation comptable intervient sur l'exercice suivant en N+1.

Les prélèvements en nature forfaitaires sont valorisés mensuellement au prix Powernext pour le Point d'Echange Gaz Nord sur la période considérée, auquel est ajouté le terme de transport du gaz. Les consommations internes sont valorisées selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

## **CREANCES D'EXPLOITATION**

Les créances clients regroupent toutes les créances liées aux prestations et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Elles comprennent également les factures à établir.

Le poste « clients » fait l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation par créance estimée selon le risque d'impayé.

## **AUTRES CREANCES**

Les autres créances sont composées des créances vis-à-vis du personnel, des organismes sociaux, de l'Etat (taxe sur le chiffre d'affaires), du compte courant vis-à-vis de ENGIE et autres créances diverses.

## **CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES**

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours du 31 décembre N. Les écarts de conversion en résultant figurent respectivement à l'actif et au passif du bilan selon qu'il s'agisse de pertes ou de profits potentiels de change.

## **AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Elles incluent notamment les provisions pour démantèlement des sites.

Ces provisions sont destinées à couvrir, à terme, le coût estimé de démantèlement, compte tenu des dispositions générales relatives à la protection de l'environnement et des dispositions législatives et réglementaires spécifiques à certains ouvrages.

Leur montant reflète la meilleure estimation des coûts futurs déterminés, en fonction des exigences réglementaires actuelles ou en cours d'adoption, de l'état des connaissances techniques ainsi que de l'expérience acquise. Les provisions sont actualisées sur la durée courant jusqu'au démantèlement. Le taux d'actualisation reflète les conditions d'un taux sans risque attaché à des obligations de même maturité, majoré de l'effet des risques spécifiques attachés au passif concerné.

La provision est constituée initialement en contrepartie d'un actif corporel « Actif de démantèlement ». L'actif est amorti de manière linéaire sur la durée résiduelle courant jusqu'à la date de démantèlement. La provision est actualisée et une charge financière de désactualisation est alors constatée.

La société a retenu une hypothèse d'échéance de démantèlement de 2028 pour le terminal méthanier de Fos-Tonkin et pour le terminal méthanier de Montoir de Bretagne, l'échéance de démantèlement a été fixée à 2045 qui correspond à l'échéance de la convention d'occupation du terrain conclue avec le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire.

## **ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL D'ELENGY**

Conformément à l'option offerte par l'avis du Comité d'Urgence du CNC N° 2000-A du 6 juillet 2000, Elengy inscrit à son passif sous forme de provision uniquement les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Le montant des indemnités de départ à la retraite est déterminé au prorata des droits acquis en fin d'exercice par l'ensemble des agents statutaires. Sa couverture s'effectue par voie d'externalisation vers des fonds assurantiels.

Les autres engagements ne sont pas provisionnés au passif du bilan, ils sont mentionnés en engagements de retraite et autres engagements envers le personnel d'Elengy (cf. note 13).

## **RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES**

Le chiffre d’affaires est essentiellement constitué des revenus liés d’une part, aux prestations de regazéification et de rechargement dans le cadre de l’accès des tiers aux terminaux méthaniers (ATM) et d’autre part, à la refacturation des prestations d’exploitation et de maintenance réalisées par Elengy pour le compte de ses filiales Fosmax LNG et Elengy Hub & Expertise.

Les prestations de regazéification et de rechargement sont valorisées conformément aux modalités d’application du tarif d’accès des tiers aux terminaux méthaniers (ATTM) fixé par délibération de la Commission de Régulation de l’Energie (CRE) portant décision tarifaire et soumise à un possible refus motivé du Ministre pendant un délai de 2 mois à compter de sa publication. Il est destiné à couvrir les coûts de regazéification et inclut une rémunération du capital investi.

L’ATTM6 en application a été fixé le 1<sup>er</sup> avril 2021 pour une durée de 4 ans, mais avec une révision partielle qui sera été effectuée au 1<sup>er</sup> avril 2023.

## **PRODUITS A RECEVOIR LIES A L’ACCES DES TIERS AUX TERMINAUX METHANIERES**

La valorisation de l’accès des tiers aux terminaux d’un mois donné est facturée au début du mois suivant. En conséquence, un produit à recevoir est comptabilisé en fin de période pour matérialiser les prestations d’accès du mois réalisées et non facturées. Le montant est calculé à partir des quantités déchargées estimées ou réelles. Les produits à recevoir sont repris le mois suivant lorsque les facturations définitives sont produites.

## **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d’exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, pour Elengy principalement l’amortissement dérogatoire, plus marginalement les résultats sur cession d’immobilisations ou tout retrait d’immobilisations considérées comme n’étant plus justifiées.

## **COMPARABILITE DES EXERCICES**

Les exercices 2020 et 2021 sont comparables du point de vue des méthodes comptables.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L’EXERCICE**

**Néant**

# Annexes aux comptes annuels

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### Note 1 : Immobilisations brutes

Actif Immobilisé	Au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Au 31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>22 981 666</b>	<b>3 207 519</b>	<b>2 691,64</b>	<b>733 079</b>	<b>26 924 956</b>
Concessions, brevets, droits similaires	21 722 781			2 551 153	24 273 934
Immobilisations incorporelles en-cours	1 258 885	3 207 519	2 692	(1 818 074)	2 651 022
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>845 239 836</b>	<b>47 422 942</b>	<b>(2 564 382)</b>	<b>(733 079)</b>	<b>889 365 317</b>
Terrains & Agencements					
Constructions	15 468 786		(33 179)	597 492	16 033 099
Actif de démantèlement	39 325 879	9 219 579			48 545 458
Installations techniques, matériel et outillages industriels	766 343 793	263 337	(2 560 130)	14 090 136	778 137 137
Autres immobilisations corporelles	6 189 170	136 028			6 325 199
Immobilisations en-cours	17 912 208	37 803 997	28 927	(15 420 707)	40 324 424
Avances et acomptes	0				0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>766 299 843</b>	<b>5 666,03</b>	<b>(45 574 879)</b>	<b>-</b>	<b>720 730 630</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	-				-
Titres de participation	626 103 939				626 103 939
Créances rattachées à des participations	140 081 748		(45 543 336)		94 538 412
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts	111 436	2 974	(31 543)		82 867
Autres immobilisations financières	2 719	2 692			5 411
<b>TOTAL</b>	<b>1 634 521 345</b>	<b>50 636 127</b>	<b>(48 136 570)</b>	<b>-</b>	<b>1 637 020 902</b>

Les **immobilisations incorporelles** sont constituées de logiciels et projets informatiques.

L'**actif de démantèlement** augmente par rapport à fin 2020 de 9 219 579 euros suite à la révision des taux d'actualisation et des taux d'inflation. La provision pour démantèlement du terminal méthanier de Montoir de Bretagne augmente de 6 044 489 euros sur 2021 et celle du terminal méthanier de Fos Tonkin augmente de 3 175 090 euros.

Les **installations techniques, matériels et outillages industriels** sont principalement composés de réservoirs, d'appontements, de canalisations et vannes, d'installations de regazéification, de compresseurs, d'installations électriques, de systèmes de surveillance et de contrôle commande, de différents circuits d'eau et de purge, de bâtiments GNL et de génie civil.

Les installations techniques incluent également le «**gaz talon**» correspondant au stock minimum de gaz nécessaire à l'exploitation du terminal et à la sécurité des équipements.

L'augmentation des différents postes de l'actif par rapport à l'exercice précédent correspond pour l'essentiel aux travaux de maintenance réalisés sur les sites de Montoir de Bretagne et de Fos Tonkin..

L'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles en cours de 41 011 516 euros résulte essentiellement des trois projets majeurs suivants :

- L'installation d'un compresseur BP à Montoir de Bretagne avec une mise en service en 2022,
- Le revamping du Terminal de Tonkin avec une répartition des mises en service entre 2021 et 2022,
- Le projet SAP.

### Note 2 – Amortissements et provisions d'actifs

<b>Amortissements et Dépréciations</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 413 814</b>	<b>1 661 797</b>	-	<b>20 075 612</b>
Concessions, brevets, droits similaires	18 413 814	1 661 797		20 075 612
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>599 788 425</b>	<b>18 009 416</b>	<b>1 685 273</b>	<b>616 112 568</b>
Terrains & Agencements	-			-
Constructions	7 419 848	421 931	20 974	7 820 805
Installations techniques, matériel et outillages industriels	563 772 756	15 846 161	1 664 299	577 954 619
Actif démantèlement	22 782 845	1 613 863		24 396 708
Autres immobilisations corporelles	5 812 975	127 460		5 940 436
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 970</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>1 971</b>
Prêts	1 970	63	63	1 971
<b>TOTAL</b>	<b>618 204 209</b>	<b>19 671 276</b>	<b>1 685 336</b>	<b>636 190 150</b>

La diminution de 1 685 273 euros correspond essentiellement à la sortie d'éléments de l'exploitation sur le site de Montoir.

### Principales catégories d'immobilisation et leurs durées :

<b>Principales catégories d'immobilisations et durées d'amortissement</b>	<b>Durées d'utilité</b>	<b>Durées d'usage (fiscales)</b>
GNL - réservoirs	40 ans	15 ans
Electricité - postes électriques	20 ans	15 ans
Bâtiment GNL	30 ans	15 ans
GNL génie civil	30 ans	15 ans
Regazéification - lignes	25 ans	15 ans
Regazéification - filtres	40 ans	15 ans
Circuit purge HP - canalisations	25 ans	15 ans
Déversoir - canalisation	40 ans	15 ans
Cellule compression gaz	30 ans	15 ans
Appontement	20 ans	15 ans
Odorisation - cuves et pompes	30 ans	15 ans
Actif de démantèlement	spécifique	spécifique

NB : pour rappel, à fin 2019 les durées d'amortissement des actifs du site Tonkin ont été ajustées sur des durées plus courtes.

Les dotations aux amortissements nettes de reprises, s'analysent ainsi :

<b>Dotations aux Amortissements</b>	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
Dotation aux amortissements linéaires	18 057 350	36 198 924
Dotation aux amortissements actif de démantèlement	771 863	795 128
Dotation aux amortissements dégressifs		
Dotation aux amortissements exceptionnels		
Dotation aux amortissements dérogatoires nette de reprises	6 886 309	-2 094 771

### Note 3 – Stocks

Stocks	A l'ouverture 01/01/2021	Variations	A la clôture 31/12/2021
Stocks et en-cours	6 093 791	163 476	6 257 267
Dépréciation matières et fournitures consommables	(3 183 805)	(458 077)	(3 641 882)
Stock en dépôt chez un tiers	118 453	-	118 453
GNL en réservoir	(1 555 664)	(1 164 851)	(2 720 514)
GNL à restituer	1 555 664	1 164 851	2 720 514
<b>TOTAL</b>	<b>3 028 439</b>	<b>(294 601)</b>	<b>2 733 838</b>

Les **stocks et en-cours** sont constitués des pièces détachées utilisées pour la maintenance des installations des terminaux.

Le **GNL en réservoir** correspond à la part de prélèvement en nature n'ayant pas été autoconsommée par les terminaux et qui doit être restituée aux expéditeurs (GNL restituable).

### Note 4 - Crédit-bail

Elengy n'a pas de biens immobiliers, ni mobiliers acquis en crédit-bail.

### Note 5 - Etat des créances

Etat des Créances au 31 décembre 2021	Montant brut	A un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>	<b>94 626 690</b>	<b>82 867</b>	<b>94 543 823</b>
Créances rattachées à des participations	94 538 412		94 538 412
Prêts	82 867	82 867	-
Autres immobilisations financières	5 411	-	5 411
<b>Actif circulant &amp; charges constatées d'avance</b>	<b>105 024 882</b>	<b>105 024 882</b>	-
Clients et comptes rattachés	28 545 526	28 545 526	-
Personnel	7 224	7 224	-
Organismes sociaux	3 606	3 606	-
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	15 008 102	15 008 102	-
Autres	60 782 907	60 782 907	-
Charges constatées d'avance	677 517	677 517	-
<b>Avances et acomptes versés s/ commandes</b>	<b>112 507</b>	<b>112 507</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>199 764 079</b>	<b>105 220 256</b>	<b>94 543 823</b>

#### - Actif immobilisé

Les **créances rattachées à des participations** de 94 538 412 euros correspondent au prêt accordé à Fosmax LNG pour le financement du terminal méthanier de Fos Cavaou.

#### - Actifs circulants et charges constatées d'avance

Le poste « **Autres** » de 60 782 907 euros, est composé essentiellement du compte courant financier vis-à-vis de ENGIE FINANCE SA pour 57 969 274,39 euros.

## **Note 6 – Dépréciations**

<b>Nature des Dépréciations</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Mouvements par contrepartie au bilan</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
Actif de démantèlement	0	0	0	842 000	842 000
Stocks et en-cours	3 183 805	810 925	352 848		3 641 882
Comptes de tiers et prêts	1 970	63	63		1 971
Clients et comptes rattachés	1 566 046	857 477	78 005		2 345 518
<b>TOTAL</b>	<b>4 751 822</b>	<b>1 668 465</b>	<b>430 916</b>	<b>842 000</b>	<b>6 831 371</b>

### **Dépréciation de l'actif de démantèlement**

Dépréciation de l'actif de démantèlement sans impact résultat suite à changement d'estimation de la provision pour démantèlement pour 842 000 euros.

### **Provisions pour dépréciation ses stocks**

Chaque année, un taux de rotation est calculé pour les articles actifs.

Les articles dont la rotation est inférieure à ce taux de rotation sont dépréciés de 20 % de leur valeur par année.

### **Provisions pour dépréciation des créances clients.**

Provision constatée suite à un litige avec un client sur un arriéré de créance. La reprise de 78 005 euros a été faite suite au paiement d'une facture par ce dernier fin 2021.

## **Note 7 - Produits à recevoir par postes du bilan**

<b>Produits à Recevoir</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Clients et comptes rattachés	29 634 570	19 254 809
Autres créances	474 377	925 759
<b>TOTAL</b>	<b>30 108 947</b>	<b>20 180 568</b>

Les produits à recevoir du poste clients et comptes rattachés concernent principalement des prestations relatives à l'Accès des Tiers aux Terminaux Méthaniers et des prestations d'exploitation maintenance pour Fosmax LNG et Elengy Hub Expertises.

## **Note 8 – Charges constatées d'avance**

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Charges constatées d'avance	538 281	677 517
<b>TOTAL</b>	<b>538 281</b>	<b>677 517</b>

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à fin 2021 aux charges d'assurance du premier semestre 2022.

## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Note 9 - Capital social au 31 décembre 2021 = 132 202 620 euros**

Mouvements des Titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	13 220 262	10	132 202 620
Titres émis			-
Titres remboursés ou annulés			-
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>13 220 262</b>	<b>10</b>	<b>132 202 620</b>

Le montant du capital social d'Elengy s'élève à 132 202 620 euros au 31/12/2021. Il n'a pas varié entre 2020 et 2021.

Les titres détenus par la Société Infrastructure Gazière (SIG) ont été apportés en nature en date du 22 décembre 2021 à GRTgaz.

Tableau des variations des capitaux propres (en euros)	Exercice N
<b>Capitaux Propres à l'ouverture de l'exercice N</b>	<b>598 734 654</b>
Variation du capital en cours d'exercice	
Variation des primes d'émission	(25 000 000)
Variation des primes d'apport	
Variation des réserves, report à nouveau	(2 458 888)
Variation de la réserve légale	2 353 207
Variation des provisions réglementées	6 886 308
Variation du résultat	5 997 682
Variation acomptes sur dividendes	-
Variation sur subvention d'investissement	(78 816)
<b>Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant Assemblée Générale Ordinaire</b>	<b>586 434 148</b>
<b>Dividendes distribués durant l'année N</b>	<b>62 399 637</b>

La prime d'émission diminue de 25 000 000 euros au titre de la part remboursée aux actionnaires suite à la décision de l'AG d'approbation des comptes 2020.

Les provisions réglementées (amortissements dérogatoires) augmentent de 6 886 308 euros.

La variation des subventions correspond à la quote-part des subventions sur des projets d'investissement et virées au résultat en 2021.

Le résultat de l'exercice augmente de 5 997 682 euros par rapport au résultat 2020.

## Note 10 - Provisions

Nature des Provisions	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises Utilisées	Ajustement	Au 31/12/2021
<b>Provisions réglementées</b>	<b>93 926 325</b>	<b>9 474 699</b>	<b>(2 588 390)</b>	<b>-</b>	<b>100 812 634</b>
Provisions pour reconstitution des gisements miniers ou pétroliers	-	-	-	-	-
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	93 926 325	9 474 699	(2 588 390)	-	100 812 634
Dont majoration exceptionnelle de 30%	-	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>90 039 036</b>	<b>5 930 155</b>	<b>(1 037 411)</b>	<b>8 377 579</b>	<b>103 309 359</b>
Provisions pour litiges	-	1 018 557	-	-	1 018 557
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions relatives au personnel	10 164 419	398 660	(1 037 411)	-	9 525 668
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-
Provisions pour entretien et grandes révisions	-	-	-	-	-
Provision pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	79 874 617	4 512 938	-	8 377 579	92 765 134
<b>TOTAL</b>	<b>183 965 362</b>	<b>15 404 854</b>	<b>(3 625 801)</b>	<b>8 377 579</b>	<b>204 121 993</b>

Les **provisions relatives au personnel** incluent notamment les rentes accident du travail, invalidité et maladies professionnelles (cf. détail en note 13).

Les **Autres provisions pour risques et charges** incluent essentiellement la provision pour démantèlement des installations des terminaux méthaniers de Fos Tonkin et de Montoir de Bretagne et une provision pour charge relative au stock de gaz négatif de Montoir de Bretagne.

L'ajustement correspond à la révision au 31 décembre 2021 des taux de désactualisation et des taux d'inflation des provisions pour démantèlement des sites de Montoir de Bretagne et de Fos Tonkin, ainsi qu'à l'impact du changement d'estimation de la provision pour démantèlement du site de Fos Tonkin.

## Note 11 - Etat des dettes

Etat des Dettes au 31 décembre 2021	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Etablissements de crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	-
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Découverts, concours bancaires	0	0		
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>346 403 968</b>	<b>10 317 088</b>	<b>161 528 760</b>	<b>174 558 120</b>
Divers	346 403 968	10 317 088	161 528 760	174 558 120
Associés comptes courants				
<b>Fournisseurs</b>	<b>31 964 142</b>	<b>31 964 142</b>	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 041 290	29 041 290		
Dettes fournisseurs d'immobilisations	2 922 852	2 922 852		
<b>Dettes fiscales &amp; sociales</b>	<b>26 982 601</b>	<b>26 982 601</b>	-	-
Personnel, organismes sociaux	21 536 763	21 536 763		
Etat, impôt sur les bénéficiaires	0	0		
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	2 971 813	2 971 813		
Obligations cautionnées				
Quotas d'émission CO2 à restituer à l'Etat				
Autres	2 474 025	2 474 025		
<b>Autres dettes</b>	<b>6 625 858</b>	<b>6 625 858</b>	-	-
Autres	6 625 858	6 625 858		
<b>Avances et acomptes reçus s/ commandes</b>	<b>7 873 364</b>	<b>7 873 364</b>		
<b>Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garanti</b>				
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>419 849 932</b>	<b>83 763 052</b>	<b>161 528 760</b>	<b>174 558 120</b>

Les **Dettes financières diverses** correspondent principalement à au financement par le Groupe ENGIE de la construction du terminal méthanier de Fos Cavaou via Fosmax LNG (124,6 millions d'euros), au financement des investissements d'Elengy (113,0 millions d'euros), au financement de l'acquisition de la participation de TGEHF (27,5%) dans Fosmax (48,5 millions d'euros) et à une ligne de crédit de 50 millions d'euros souscrite en 2017. Elles comprennent également les dépôts de garanties reçus dans le cadre des contrats d'accès aux terminaux méthaniers (9,8 millions d'euros).

Le poste **Personnel, organismes sociaux** comprend notamment les charges à payer au titre de l'estimation de la participation 2021 à verser en 2022, une estimation des charges relatives à la rémunération de la performance et de la contribution des cadres ou RPCC au titre de l'exercice 2021, à verser en 2022, les congés payés acquis, non pris ou non échus, le Compte Epargne Temps ainsi que les dettes et charges à payer vis-à-vis des organismes sociaux.

Le poste **Autres dettes** comprend principalement à des charges à payer diverses.

## Note 12 - Charges à payer par postes du bilan

Charges à Payer	2020	2021
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et du Groupe ENGIE	370 956	373 367
Emprunts & dettes financières diverses		
Fournisseurs	20 698 803	27 508 666
Dettes fiscales & sociales	21 852 779	22 403 199
Autres dettes	0	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>42 922 538</b>	<b>50 297 232</b>

### **Note 13 - Engagements de retraite et autres engagements envers le personnel d'Elengy**

Récapitulatif évolution des Engagements Sociaux Elengy	31/12/2020	31/12/2021
Retraites	32 613 448	31 917 572
Départs volontaires des effectifs (DVE)	-	-
<b>Retraites et DVE</b>	<b>32 613 448</b>	<b>31 917 572</b>
<b>Indemnités de fin de carrière</b>	<b>4 608 106</b>	<b>4 160 199</b>
Indemnités de secours immédiat	5 479 873	5 071 849
Indemnité compensatrice de frais d'études (ICFE)	69 820 270	68 936 038
Avantage en nature énergie (ANE)	95 487	85 788
Indemnités de congés exceptionnels (ICE)	1 245 682	1 197 643
Compte épargne jours retraite	1 163 201	1 275 482
<b>Total Avantages Post Emploi</b>	<b>77 804 513</b>	<b>76 566 800</b>
Rentes AT/MP	4 135 402	3 901 981
Incapacité (hors incapacité suite à IT)	1 568 835	1 626 403
Incapacité temporaire (longues maladies)	143 995	7 671
Incapacité suite incapacité temporaire	619 103	401 741
Médailles du travail	866 176	843 177
Aide bénévole amiante	122 478	123 314
<b>Total Avantages long terme</b>	<b>7 455 989</b>	<b>6 904 287</b>
<b>Total Engagements bruts</b>	<b>122 482 056</b>	<b>119 548 858</b>
dont provisionnés dans les comptes sociaux	8 701 671	8 101 930
dont faisant l'objet de contrats d'assurance	28 399 868	32 660 064

#### **A – PENSIONS DU REGIME DES IEG**

Les personnels salariés et retraités des IEG sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

Les droits spécifiques passés (droits au 31 décembre 2004) des activités non régulées sont financées par les entreprises des IEG dans les proportions définies par le décret n°2005-322 du 5 avril 2005, soit pour ENGIE SA 3,25% des engagements «droits spécifiques passés» de l'ensemble des entreprises des IEG.

Les droits spécifiques du régime constitués depuis le 1er janvier 2005 sont intégralement financés par les entreprises des IEG proportionnellement à leur poids respectif en termes de masse salariale au sein de la branche des IEG.

#### **1. Les obligations financières d'Elengy à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008**

En application de la loi du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les obligations financières de Elengy sont les suivantes :

- verser à la CNIEG sa quote-part des cotisations dues aux régimes de retraites de droit commun, cotisations que la CNIEG reverse à la CNAV, l'AGIRC et l'ARRCO.

- verser à la CNIEG sa contribution au financement des prestations servies excédant les droits relevant des régimes de droit commun et non financées par la contribution tarifaire ;

- verser à la CNIEG sa quote-part des dépenses de gestion administrative de cette dernière ainsi que des charges de compensation avec les autres régimes légaux de retraite et des prestations relatives aux risques invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

La revalorisation des pensions et des rentes d'invalidité est calculée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, sur la base de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

## **2. Mode de calcul des engagements de retraite**

Les engagements d'Elengy sont déterminés selon une méthode actuarielle conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode, dite des «unités de crédit projetées», repose sur des lois de projection portant notamment sur les salaires de fin de carrière, les âges de départ à la retraite, l'évolution des effectifs de retraités et les reversions de pensions.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- évaluation sur la base des droits validés à la date du calcul, tant auprès du régime des IEG que des régimes de droit commun ;
- détermination pour l'ensemble des agents, actifs et retraités, relevant du régime des IEG ou, s'agissant des régimes ex-Suez, pour l'ensemble des salariés et retraités bénéficiaires de ces régimes ;
- les écarts actuariels sont immédiatement pris en compte.

Le taux d'actualisation nominal utilisé au 31 décembre 2021 est de 1.31 % contre 0.78% au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, les engagements au titre des retraites s'élèvent à 31 917 572 euros et sont couverts par des contrats d'assurance valorisés à hauteur de 32 660 064 euros.

## **B - LES AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL**

En complément des retraites, d'autres avantages sont donnés aux actifs et aux inactifs des IEG :

- Avantages postérieurs à l'emploi :
- l'avantage en nature énergie,
- les indemnités de fin de carrière,
- les congés exceptionnels de fin de carrière,
- le régime des capitaux décès,
- le régime aide aux frais d'études ;
- Avantages à long terme :
- les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles,
- les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
- les médailles du travail,
- l'aide bénévole amiante.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements diffère selon la maturité des engagements. Les avantages postérieurs à l'emploi ont été évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 1.31 % au 31 décembre 2021 contre 0.78 % au 31 décembre 2020. Les autres engagements ont été évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 1.06 % au 31 décembre 2021, contre 0.52% au 31 décembre 2020.

### **1. Les avantages postérieurs à l'emploi**

L'article 28 du statut national du personnel des Industries Electriques et Gazières prévoit que l'ensemble des agents (agents actifs et inactifs, sous condition d'ancienneté) bénéficie d'un régime d'avantages en nature énergie intitulé «Tarif Agent ». Cet avantage recouvre la fourniture à ces agents d'électricité et de gaz à un tarif préférentiel. Les avantages dont bénéficieront les agents à la retraite constituent des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. La population inactive bénéficiaire du tarif agent justifie d'au moins 15 années de service au sein des IEG.

Dans le cadre d'un contrat de prestation de services, ENGIE SA facture à Elengy le manque à gagner lié au « Tarif Agent » pour les bénéficiaires de son périmètre. L'engagement d'Elengy lié à l'avantage accordé aux salariés (actifs et inactifs) au titre de la période de retraite correspond à la valeur actuelle probable de l'énergie fournie aux salariés pendant la phase de retraite et est évalué sur la base du coût de revient de l'avantage consenti, déterminé par différence entre le prix de vente public de l'énergie fournie et le tarif préférentiel accordé aux salariés. A cet élément s'ajoute la soulte représentant le prix de l'accord d'échange d'énergie avec EDF.

La population bénéficiaire du tarif agent est identique à celle bénéficiaire des prestations statutaires du régime spécial de retraite.

Au 31 décembre 2021, les engagements au titre de l'avantage énergie et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 76 566 800 euros (Avantage en nature énergie, Secours immédiat, Indemnité Compensatrice de Frais d'Etudes, Indemnités congés exceptionnels, Compte épargne jours retraite).

## **2. Les avantages à long terme**

Les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants-droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle. Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions.

Au 31 décembre 2021, les engagements au titre des avantages long terme sont évalués à 6 904 287 euros (rentes accidents de travail et maladies professionnelles, invalidité, incapacité temporaire, invalidité suite incapacité temporaire, médailles du travail, aide bénévole amiante).

## **3. Les indemnités de fin de carrière et de mise à la retraite**

Suite à la modification du régime des IEG intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2008, les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent dorénavant lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

La méthode retenue pour évaluer l'engagement que représentent les indemnités de fin de carrière est celle des « unités de crédits projetées ».

Au 31 décembre 2021, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des indemnités de mise à la retraite sont évalués à 4 160 199 euros et sont couverts par des contrats d'assurance valorisés au 31 décembre 2021 à hauteur de 4 546 344 euros.

## **C - PROVISIONS**

Une partie des engagements sociaux est enregistrée dans les comptes annuels. Ainsi, une provision totale estimée à 8 101 930 euros au 31 décembre 2021 a été établie au titre :

- des pensions d'invalidité, des rentes accidents du travail et maladies professionnelles et de l'aide bénévole amiante,
- des congés exceptionnels de fin de carrière,
- des médailles du travail.

## **D - CONTRATS D'ASSURANCE**

Les engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière et de mise à la retraite d'Elengy sont couverts par des contrats d'assurance dont la gestion des fonds a été confiée à des sociétés de gestion d'actifs.

Des versements ont été effectués en 2021 sur ces fonds assurantiels pour un montant de 1 615 000 euros en couverture des droits spécifiques retraites et indemnités de fin de carrière et de mise à la retraite validés au cours de l'exercice, tandis que des retours de fonds correspondant aux prestations payées ont été effectués pour un montant de 1 228 000 euros.

La juste valeur de ces contrats au 31 décembre 2021 est de 32 660 064 euros dont 28 113 720 euros concernent les retraites et 4 546 344 euros concernent les indemnités de fin de carrière.

Le taux de rendement annuel de l'actif de couverture des engagements de retraites est de +1,39 %.

Le taux de rendement annuel de l'actif de couverture des engagements d'indemnités de fin de carrière est de +1,01 %.

## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### **Note 14 - Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du Chiffre d'Affaires (montant HT)</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Production vendue de biens	754	10 215
Accès des tiers aux terminaux	139 827 758	95 154 955
Accès des tiers aux terminaux, prélèvement en nature	3 168 492	8 043 561
Prestations de services tertiaires	0	19 705
Prestations interfaces techniques	2 058 925	1 094 153
Prestations expertise et services	57 688 185	59 924 703
Autres prestations	-411	-351
Autres recettes	818 826	4 872 899
<b>TOTAL</b>	<b>203 562 527</b>	<b>169 119 840</b>

\* Chiffre d'affaires : voir également note 23 – Engagements hors bilan pour l'estimation du CRCP.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- **des prestations d'Accès des tiers aux terminaux méthaniers (ATTM).**
- **des prélèvements en nature** qui correspondent de façon réciproque aux achats de gaz forfaitaires aux clients expéditeurs (0,3 % des quantités déchargées sur le terminal de Montoir et 0,2 % sur le terminal de Fos-Tonkin) utilisés sous forme d'autoconsommations pour le fonctionnement des installations des terminaux.
- **des prestations d'interfaces techniques**, qui concernent essentiellement les opérations relatives aux contrats d'odorisation du gaz, de comptage et de contrôle des caractéristiques du gaz réalisées pour la société GRTgaz.
- **des prestations d'expertise et services** qui correspondent principalement aux opérations d'exploitation et de maintenance réalisées pour le compte des filiales Fosmax LNG et Elengy Hub & Expertise. Ce poste comprend également les prestations de mise à disposition de personnel à Fosmax LNG et les prestations d'expertise technique réalisées par Elengy pour le compte de Fosmax LNG ou d'autres partenaires d'Elengy.
- **d'autres recettes** qui comprennent notamment les échanges de thermies entre le terminal de Fos-Tonkin et un tiers ; le terminal fournit ainsi du froid à un tiers qui fournit de la chaleur pour la regazéification du GNL.

**Note 15 – Autres achats et services extérieurs**

	2020	2021
Achats non stockés de matières et fournitures	17 770 329	18 901 448
Frais accessoires d'achat	0	0
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	-99 507	-40 564
Locations	3 629 380	3 618 534
Charges locatives	475 383	492 480
Entretien et réparations	10 714 243	10 803 442
Primes d'assurance	4 051 721	2 909 111
Etudes et recherches	3 538 986	1 916 665
Services extérieurs divers	198 945	238 539
Personnel extérieur à l'entreprise	2 033 599	2 146 366
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	551 678	494 403
Publicité, publications, relations publiques	237 648	183 262
Transports de biens et transports collectifs du personnel	126 628	62 200
Déplacements, missions et réceptions	294 046	313 398
Frais postaux et de télécommunications	40 541	51 157
Services bancaires et assimilés	6 617	8 259
Autres services extérieurs divers	11 046 343	10 865 485
<b>TOTAL</b>	<b>54 616 580</b>	<b>52 964 188</b>

**Note 16 – Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises) et transfert de charges**

<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
Dotation aux amortissements linéaires	(36 198 924)	(18 057 350)
Dotation amortissement actif démantèlement	(795 128)	(771 863)
<b>TOTAL</b>	<b>(36 994 052)</b>	<b>(18 829 214)</b>

Toutes les immobilisations d'Elengy sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire. La diminution des dotations par rapport à 2020 est due au site de Fos Tonkin dont les installations ont été totalement amorties fin 2020.

<b>Dotations et reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
Provisions relatives au personnel ( <i>dotations</i> )	(1 391 560)	(398 660)
Provisions relatives au personnel ( <i>reprises</i> )	606 000	1 037 411
Provisions relatives aux clients ( <i>dotations</i> )	(1 099 317)	(857 477)
Provisions relatives aux clients ( <i>reprises</i> )	0	78 005
Provisions relatives aux autres risques ( <i>dotations</i> )	0	(3 909 843)
Provision relatives aux autres risques ( <i>reprises</i> )	221 332	0
Dépréciation des stocks ( <i>dotations</i> )	(101 455)	(810 925)
Dépréciation des stocks ( <i>reprises</i> )	5 996	352 848
<b>TOTAL</b>	<b>(1 759 004)</b>	<b>(4 508 641)</b>

<b>Transferts de charges</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
Transferts de charges	31 339	64 975
<b>TOTAL</b>	<b>31 339</b>	<b>64 975</b>

Le poste transfert de charges comprend sur 2021 des frais liés au personnel ainsi que quelques indemnités d'assurance.

## **Note 17 - Résultat financier**

	<b>Charges 2021</b>	<b>Produits 2021</b>	<b>Net 2021</b>	<b>Net 2020</b>
Revenus des titres de participation		49 924 235	49 924 235	26 297 265
Intérêts, charges et produits assimilés	(2 180 625)	456 865	(1 723 760)	(1 316 684)
Arrondis de conversion	(428)	-	(428)	(429)
Charges désactualisation - Démantèlement	(1 621 652)		(1 621 652)	(1 645 825)
Résultat de change	(7 598)	6 080	(1 518)	1 192
Dotations et reprises de provisions à caractère financier	(63)	63	(1)	418
<b>TOTAL</b>	<b>(3 810 366)</b>	<b>50 387 242</b>	<b>46 576 876</b>	<b>23 335 937</b>

Les revenus des titres de participation correspondent en majorité à la distribution d'un dividende des filiales d'Elengy détenues à 100 % reçu en 2021, pour un montant de 49 662 598 euros de Fosmax LNG et d'un montant de 186 832 euros d'Elengy Hub & Expertises.

Charges de désactualisation sur les provisions pour démantèlement (cf. note 10).

## **Note 18 – Formation du Résultat Exceptionnel**

	<b>Charges 2021</b>	<b>Produits 2021</b>	<b>Net 2021</b>	<b>Net 2020</b>
Sorties et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(876 418)	1 200	(875 218)	(662 257)
Cessions d'immobilisations financières				
Amortissements dérogatoires	(9 474 699)	2 588 390	(6 886 309)	2 094 771
Autres dotations et reprises exceptionnelles				
Autres	280	78 816	79 096	87 160
<b>TOTAL</b>	<b>(10 350 837)</b>	<b>2 668 406</b>	<b>(7 682 431)</b>	<b>1 519 674</b>

Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles résultent de la mise hors exploitation d'immobilisations ou du passage en coût échoués des projets sur Montoir de Bretagne et Fos Tonkin.

Le poste Autres correspond principalement en 2021, à la quote-part de subvention virée en résultat.

## **Note 19 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

<b>Niveau de Résultat</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Réintégrations/Déductions</b>	<b>Impôt</b>
Résultat d'exploitation	40 860 079	3 858 196	12 216 225
Résultat financier	46 576 876	(47 356 958)	(213 544)
Résultat exceptionnel	(7 682 431)	0	(2 103 027)
Résultat des sociétés fiscalement transparentes			
Réserve spéciale de participation	(2 264 000)	32 346	(610 904)
Impôt sur les sociétés			(89 864)
<b>TOTAL</b>	<b>77 490 525</b>	<b>(43 466 416)</b>	<b>9 198 887</b>

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2021 est de 27.37%. Il inclut la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% instituée en 2000.

Le montant de l'IS au 31 décembre 2021 est de 9 198 887 euros; il inclut une régularisation d'IS sur l'exercice 2020 de 8079 euros.

Les réintégrations concernent principalement les charges de démantèlement (amortissements et désactualisation) 2021, de Montoir de Bretagne, considérées comme non déductibles en globalité, une partie des charges de démantèlement de Fos Tonkin suite à la vérification de comptabilité de 2020, ainsi que la provision pour participation des salariés au titre de 2021 versée en 2022.

Les déductions représentent essentiellement le paiement d'un dividende de Fosmax LNG et Elengy Hub & Expertises et la reprise de provision pour participation des salariés 2020 versée en 2021.

Le poste impôt sur les sociétés de (89 864) euros intègre les régularisations d'impôts antérieurs mentionnés ci-dessus, et les crédits d'impôts famille et mécénats pour (97 942) euros.

## **Note 20 – Régime de l'intégration fiscale**

Elengy a fait partie du périmètre d'intégration fiscale de GRTgaz entre le 01 janvier 2018 et le 31 décembre 2019. Elle en est sortie en 2020 suite à l'entrée de SIG dans son capital, la condition de détention à 95% pour l'application du régime n'étant plus remplie.

Suite à la détention à 100% de son capital par GRTgaz à compter du 22 décembre 2021, Elengy envisage de réintégrer le périmètre fiscal de GRTgaz à partir de 2022.

## **Note 21 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

<b>Incidence fiscale du dérogatoire</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Résultat net de l'exercice	62 293 956	68 291 638
Participation des salariés	2 599 159	2 264 000
Impôts sur les bénéfices	16 108 167	9 198 887
<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>81 001 281</b>	<b>79 754 524</b>
Variation des prov. Réglementées	-2 094 771	6 886 309
<b>Résultat hors impôts et dérogatoire</b>	<b>78 906 510</b>	<b>86 640 833</b>

## **Note 22 – Trésorerie**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Disponibilités	460 839	3 236 979
Solde créditeur de banque et concours	0	0
<b>Trésorerie courante</b>	<b>460 839</b>	<b>3 236 979</b>

## **Note 23 – Engagements hors bilan**

Etat des engagements donnés et reçus	31/12/2020	31/12/2021	dont part à moins d'un an	dont part de un à cinq ans	dont part à plus de cinq ans
<b>Engagements donnés</b>					
Lignes de crédit					
Avals, cautions et garanties donnés	34 886 405	36 806 322	588 756	36 200 776	16 791
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles					
Garantie de bonne fin					
Autres engagements donnés	4 992 554	4 992 552		642 130	4 350 424
<b>TOTAL*</b>	<b>39 878 959</b>	<b>41 798 874</b>	<b>588 756</b>	<b>36 842 906</b>	<b>4 367 215</b>
<b>Engagements reçus</b>					
Lignes de crédit					
Avals, cautions et garanties reçus	18 840 341	54 014 906	13 285 507	8 832 966	31 896 433
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles					
Garantie de bonne fin					
Engagements reçus - Quotas d'émission de GES alloués			-	-	
Autres engagements reçus	10 035 100	55 622 754	-	23 726 323	31 896 431
<b>TOTAL*</b>	<b>28 875 441</b>	<b>109 637 660</b>	<b>13 285 507</b>	<b>32 559 289</b>	<b>63 792 864</b>

\* hors CRCP

Les avals, cautions et garanties donnés concernent les engagements sur commandes d'investissements et d'exploitation.

Les autres engagements donnés sont pour garantir des obligations liées aux conventions d'occupation du domaine public y compris les redevances dues (échéance à un an).

Les engagements reçus correspondent aux garanties financières reçues de clients au titre des contrats ATTM ainsi que celles reçues des fournisseurs en garantie de la bonne fin des travaux d'investissement.

Les engagements accordés au personnel sont détaillés en note 13.

### **Compte de régularisation des charges et des produits (CRCP) :**

Le CRCP est un compte fiduciaire qui est alimenté à intervalle régulier par tout ou partie des écarts de coûts ou de revenus constatés sur des postes prédéfinis. L'apurement du solde de ce compte s'opère par une diminution ou une augmentation des revenus à recouvrer par les tarifs au cours des périodes tarifaires suivantes. Afin d'assurer la neutralité financière du mécanisme, un taux d'intérêt s'applique au solde du compte.

Dans la proposition tarifaire ATTM6 (délibération CRE du 07 janvier 2021), les postes de charges et de revenus qui sont soumis à ce mécanisme sont :

- les revenus liés aux souscriptions supplémentaires de capacités de regazéification, couverts à 75 % ;
- les revenus liés aux souscriptions supplémentaires au titre du service de rechargement de bateaux, couvert à 75 % ;
- les charges de capital supportées par les opérateurs, couvertes à 100 % ;
- les charges et produits d'énergie (électricité et quotas de CO2) couverts à 80 % ;
- les revenus liés au service d'accès au point d'échange GNL, couverts à 50 % par le CRCP.

La CRE a également introduit dans le cadre de l'ATM6, les nouveautés suivantes :

- pour les charges d'exploitation, l'écart entre le taux d'inflation prévisionnel retenu par la CRE et l'inflation réellement constatée est couvert à 100% par le CRCP.
- pour la période tarifaire ATM6, les montants de R&D non dépensés sur la période seront restitués via le CRCP, les dépassements resteront à la charge de l'opérateur ;
- Concernant le terminal de Montoir, les montants associés à des maintenances présentées dans le dossier tarifaire qui n'auront pas été mis en œuvre pendant la période tarifaire seront à restituer au travers d'un montant inscrit au solde du CRCP.

L'estimation du montant du CRCP à restituer à fin 2021 s'élève à 14,3 MEUR dont -2,5 MEUR constitués au titre de l'année 2021.

## **Note 24 – Effectifs**

Le nombre d'agents statutaires au 31 décembre 2021 est de 384 contre 371 en 2020.

Les effectifs moyens payés au 31 décembre 2021 se décomposent de la façon suivante :

2021	Salariés statutaires	Salariés mis à disposition	TOTAL
Agents statutaires	369	0	369

L'effectif moyen payé en 2020 était de 359 agents.

## **Note 25 – Rémunération des organes de direction et d'administration**

En €	31/12/2020	31/12/2021
Organes d'administration (1)	40 080	30 000
Organes de direction (2)	-	-

- (1) Montant des jetons de présence attribués au titre de l'exercice, charges incluses  
(2) Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un seul membre déterminé (article R 123-18-1° du code de commerce)

## **TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FOSMAX LNG	48 356 960	4 838 408	100,00%	626 103 939	626 103 939	94 538 412		134 859 902	49 648 011	-
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
a) Françaises	180 000	1 278 000	100,00%	1 430 124	1 430 124	-		25 940 062	186 747	-
b) Etrangères										
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## **INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIERES**

Eleny ne dispose pas de valeurs mobilières autres que les titres détenus dans la filiale Fosmax LNG et dans la société Eleny Hub & Expertise. Aucune moins-value ou provision n'a été constatée sur ces titres.